



Congrès régional de Centre Val de Loire

problématique(s) : **Secteur Politique Scolaire et Laïcité**

L'enseignement agricole public, une puissance publique à conforter

Mandat régional :

L'Enseignement Agricole Public doit prendre toute sa place et affirmer ses différences avec une formation agricole largement dispensée dans les composantes du Privé (MFR, CNEAP, UNREP).

La formation dans l'enseignement agricole public, en dépit des affirmations des établissements privés, diffèrent en bien des points de celle du privé.

Nécessité de réaffirmer ces différences dans une campagne nationale d'information mettant en parallèle ces deux enseignements : « Être élève, étudiant, apprenti, stagiaire dans l'enseignement agricole public c'est... », marquant clairement et/ou en creux les différences, tant en terme de valeurs que de pratiques.